

XXIX.

Camp d'Echerennes, 15 October . . . (1555).

Bij Groen v. Pr., *Archives*, I, p. 16, met uitlating aan het einde, waarvoor het Handschrift: » Je amvoieray demain quelcung vers Adrien a Brusseles, pour aller querir les deux mille florins, dont m'avez escript ensemble mes obligations, selon le contenu de vos Lettres. Je vous feray ceste plus longe, je prie a Dieu vous donner, ma femme et L, ce que plus desires, me recommandant de bien bon ceur a vostre bonne grace."

XXX.

Brussel, 20 October . . . (1555).

Ma femme. La Royne mescrivit hier au soir que je me deus trouver issi ce jourdhuy ¹⁾, ce que je faict, et suis arrive ce apres diner, et comme je ne le vous ay seu advertir plus tost que de par moy mesmes, pour ce que suis venu plus tort que ung postillon leus ²⁾ faict; parquoy si vous vous voles ³⁾ trouver issi, porres faire, car je vous assure quil m'ast bien de pleu que je ne vous lay seu advertir plus tost, et de point avoir trouvé M. L. Je pens que lon ferat la proposition ⁴⁾ mardi prochain. Je ne say que lon voudra faire apres de moy. Que sera l'endroit ou me recommanderay de bien bon ceur a vostre bonne grace, priant le Createur vous donner ce que plus desirez. De Bruxelles, ce xx d'Octobre.

Vostre bien bon mari,
Guille de Nassau.

1) Zoo veel vroeger naar Brussel ontboden, is hetgeen wonder, dat hij reeds daags na de plegtigheid van den afstand weder in het kamp was; Gachard, *Corresp.*, I, p. 160. 2) l'éût. 3) voulez. 4) de abdicatie.